

## **Appel des ONG européennes à soutenir le peuple ukrainien**

Depuis le 24 février 2022, les troupes russes ont, sur ordre du président Vladimir Poutine, envahi le territoire de l'Ukraine, État indépendant, en flagrante violation de la Charte des Nations Unies de 1945, du statut du Conseil de l'Europe et de la Convention européenne des droits de l'homme.

Les forces armées russes mènent une « guerre totale » contre l'Ukraine, État souverain membre, comme la Russie, du Conseil de l'Europe et de l'Organisation des Nations Unies.

Cette guerre, avec son cortège de crimes, est menée contre le peuple ukrainien et ses autorités légitimes, démocratiquement élues, pour faire disparaître ce ferment de démocratie aux frontières de la Russie. L'armée russe procède à la destruction systématique des infrastructures civiles et militaires, entraînant la mort de nombreux civils, hommes et femmes, enfants et personnes fragilisées par l'âge ou le handicap, semant la terreur dans la population civile et poussant sur les routes pour échapper aux conséquences de la guerre près de deux millions de personnes.

Nous, représentants de la société civile organisée européenne, sommes conscients que l'avenir de l'Ukraine et celui de l'Europe sont liés et que nous devons être fermes et rester unis pour affronter cette agression inacceptable contre un peuple libre, pour faire cesser les combats et rétablir la paix.

Nous encourageons et soutenons les efforts diplomatiques qui sont en cours afin de mettre un terme à cette agression contre un État souverain et sa population. Mais nous sommes également conscients que les négociations ne pourront aboutir à l'arrêt des combats et à la paix que si les États démocratiques et leurs peuples se donnent les moyens de modifier le rapport de force avec la Russie de Vladimir Poutine.

### **Nous appelons en conséquence les États membres de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe :**

- À poursuivre leurs efforts pour accentuer fortement l'isolement sous toutes ses formes, qu'elles soient d'ordre diplomatique, sportif, culturel, éducatif, scientifique, économique ou financier de la Russie ;
- À renforcer les sanctions personnelles contre Vladimir Poutine et l'ensemble de ses soutiens politiques et économiques, en Russie et aussi hors de Russie ;
- à cibler de façon déterminée la détention hors de Russie de leurs actifs illicites de toute nature afin d'engager les procédures judiciaires permettant la saisie de ces avoirs visés par les sanctions décidées par l'Union européenne, la Suisse et les États-Unis;
- À prendre toutes les mesures utiles pour garantir la sécurité du président Zelensky, symbole de la résistance du peuple ukrainien contre l'agression russe ;
- À garantir la sécurité et la protection des véhicules de secours et des établissements de santé et des établissements médico-sociaux ainsi que de leurs personnels pour permettre la continuité des soins et de la prise en charge des malades et des blessés ainsi que la continuité de l'approvisionnement des produits et médicaments nécessaires à la santé des personnes en Ukraine, dans le respect des Conventions internationales, en particulier de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Charte Sociale révisée du Conseil de l'Europe ;
- À préserver l'alimentation en énergie des structures sanitaires, en particulier pour faire face aux besoins vitaux des patients et des personnes vulnérables ;

- À instaurer des couloirs sanitaires vers des pays non belligérants permettant d'évacuer les personnes dont la prise en charge ne pourrait plus être assurée de façon satisfaisante en Ukraine, et assurer la sécurité des personnels et des secouristes apportant leur aide dans les établissements sanitaires et médico-sociaux ukrainiens ;
- À organiser l'accueil sans discrimination des réfugiés en provenance d'Ukraine et assurer le soutien aux organisations non-gouvernementales engagées dans l'accueil de ces réfugiés ;
- À mettre en place, de façon temporaire, des écoles avec des enseignants ukrainiens, sur le territoire des Etats qui accueillent les réfugiés, afin de permettre aux enfants d'y poursuivre leurs études ;
- À garantir la sécurité des O.N.G. et de leurs personnels contre des cyber attaques parce qu'ils sont engagés dans la lutte contre l'agression russe en Ukraine et dans le soutien aux réfugiés ;
- À prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser la dépendance des Etats membres de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe à l'égard du gaz et du pétrole russes ;
- À mettre en place des mesures d'accompagnement pour les secteurs économiques et les populations les plus fragiles qui seront directement concernés par les conséquences des sanctions adoptées contre la Russie.

### **Nous appelons également les citoyens européens :**

- À maintenir et amplifier leurs actions de solidarité avec les réfugiés venant d'Ukraine mais aussi avec les citoyens russes, notamment les journalistes, qui bravent la violence de la police et la répression judiciaire pour manifester leur opposition à l'invasion de l'Ukraine ;
- À boycotter les entreprises qui poursuivraient leur activité industrielle et commerciale en Russie ;
- À changer de banque, d'établissement financier ou de compagnie d'assurances, quand ceux-ci ne mettent pas un terme à leurs activités en Russie, ne ferment pas leurs agences et poursuivent leurs coopérations avec le secteur bancaire russe ;
- À réduire massivement leur consommation personnelle d'énergie pour aider les gouvernements à prendre des mesures encore plus sévères contre la Russie ;
- À prendre contact avec les citoyens russes vivant sur le territoire européen afin de les engager à informer, par tous moyens, leurs familles restées en Russie sur la réalité du conflit.